



**HAL**  
open science

# Céramique des vivants, céramique des morts et des sites cultuels à l'âge du Bronze en France

José Gomez de Soto

► **To cite this version:**

José Gomez de Soto. Céramique des vivants, céramique des morts et des sites cultuels à l'âge du Bronze en France. M. Denti et M. Tuffreau-Libre. La céramique dans les contextes rituels. Fouiller et comprendre les gestes des anciens, actes de la table ronde de Rennes (16-17 juin 2010), Presses universitaires de Rennes, 31-38 et pl. hors texte I-II, 2013, Archéologie & Culture. halshs-00796329

**HAL Id: halshs-00796329**

**<https://shs.hal.science/halshs-00796329>**

Submitted on 3 Mar 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Céramiques des vivants, céramiques des morts et des sites culturels  
à l'âge du Bronze en France.

José Gomez de Soto,  
Directeur de recherche émérite au CNRS,  
UMR 6566 « CREA AH  
Centre de recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire », Rennes

---

« In general, where a non-utilitarian function can be identified, deposition is assumed to belong to the symbolic, not the practical, sphere. Within this general scheme, however, there are numerous instances where a judgement is difficult, and the dangers of imposing on to the data a modern perspective of what is utilitarian are acute. »

A. F. Harding,  
*European Societies in the Bronze Age*, Cambridge, 2000, p. 308.

« [...] des lieux de culte, [...] des temples,  
structures toujours difficiles à identifier en archéologie. »

Alain Testard,  
*La Déesse et le Grain*, Paris, 2010, p. 14

L'usage de déposer des vases en céramique dans les sépultures comme dans les lieux de culte débute pratiquement avec leur invention pendant le Néolithique. En Europe occidentale, cette pratique ne cessera plus jusqu'au Moyen Âge pour les sépultures. Les vases déposés sur les tombes de nos cimetières et dans nos églises en constituent-ils un ultime avatar ? La signification de ces récipients n'est plus que de décorer ou de présenter des fleurs, tandis que les poteries des tombes et sanctuaires protohistoriques revêtaient une autre signification, celle de contenants de viatiques pour l'Au-delà ou de nourritures pour les entités divines, denrées le plus souvent périssables et maintenant disparues, ou de vaisselle pour leur consommation.

Les céramiques des sépultures de l'âge du Bronze

Distinguer une sépulture, de l'âge du Bronze comme de n'importe quelle époque, d'ailleurs, peut paraître un exercice des plus communs. Dans les faits, il n'en va pas toujours ainsi : à partir du présupposé « ceci ressemble à une sépulture (sous-entendu : dans la vision que j'ai d'une sépulture) donc, il ne peut s'agir que d'une sépulture », la littérature archéologique regorge de surinterprétations et ces erreurs régulièrement reproduites d'auteur en auteur restent sources de confusion. Cette rapide mise en garde étant posée, point n'est ici lieu de revenir en détail sur cette question, traitée par ailleurs (Boulestin *et al.*, 2002). Pour ne mentionner ici qu'un exemple particulièrement emblématique : la prétendue sépulture de Billy dans le Loir-et-Cher (Bourgeois, 1875 ; en dernier lieu : Cordier, 2009, p. 471 s.), sur laquelle nous reviendrons *infra*. Il ne saurait évidemment être question dans les lignes ci-dessous de traiter que des cas douteux.

#### Tombes à riche mobilier, avec ou sans céramique

Pendant l'âge du Bronze, l'usage du dépôt de céramiques dans les sépultures est loin de constituer une règle intangible. Des tombes au mobilier luxueux peuvent n'en pas contenir. Les tumulus armoricains du Bronze ancien des « petits princes d'Armorique », selon l'expression de Jacques Briard, ceux dits de la première série, en donnent des exemples remarquables, tels le caveau de Kernonen à Plouvorn, Morbihan, qui recélait plusieurs coffrets de bois contenant des objets valorisés, des parures en ambre de la Baltique et des poignards à manches ornés de clous d'or, ou celui de Brun-Braz à Saint-Adrien, qui livra un gobelet en argent, ou encore celui de Saint-Fiacre à Melrand, Morbihan, qui contenait un poignard à manche métallique de lointaine origine uneticienne et un vase en argent (Briard, 1984). Le même phénomène s'observe dans les tombes aristocratiques contemporaines de Normandie, comme celle de Beaumont-la-Hague, Manche ou de Longues-sur-Mer, Calvados (Marcigny *et al.*, 2006, p. 122-123). En revanche, le mobilier de la riche tombe du Bronze ancien de Singleyrac en Dordogne réunissait poignard à manche métallique d'origine rhodanienne ou italique, voire uneticienne, hache en cuivre ou en bronze, parures en or et céramique (Déchelette, 1910, p. 142). Les défunts des sépultures des tumulus dits de la seconde série des tumulus armoricains, partiellement contemporaine de ceux de la première et débordant assez largement sur le Bronze moyen, ne contiennent que rarement d'autre mobilier conservé qu'une céramique. Parmi ces récipients toujours de taille modeste, figurent des vases de belle qualité technique richement décorés et pour beaucoup munis de plusieurs anses (ceux à quatre anses sont les plus emblématiques), mais aussi des céramiques d'aspect moins

flatteur des mêmes modèles que les précédents, et des récipients grossiers non ornés à paroi épaisse (Briard, 1984 ; Stévenin, 2000). Le choix pour la tombe est évident : un habitat contemporain tel celui de Nez Notariou sur l'île d'Ouessant affiche une grande variété de vases de toutes qualités et de toutes dimensions, dont des homologues de ceux des tumulus (Roussot-Larroque, 2010).

Pendant le Bronze moyen, les tombes les plus riches de la culture des Duffaits peuvent ne pas posséder de céramiques (Gomez de Soto, 1995).

Les incinérations du Bronze final se trouveront parfois enfouis en pleine terre et sans mobilier, mais le plus souvent (du moins ce cas est-il le plus aisé à repérer) déposées dans un vase servant d'urne. Cette urne peut parfois être accompagnée d'un ou plusieurs récipients non cinéraires, souvent d'un autre faisant office de couvercle pour l'urne, ou d'autres déposés à côté de l'urne ou à l'intérieur d'elle généralement désignés par le terme de vases accessoires (Brun et Mordant [éd.], 1988 ; Mordant et Depierre [éd.], 2005). De nombreux exemples sont attestés dans les cimetières à urnes du val de Loire (Cordier, 2009, p. 485 s.).

#### Les vases des sépultures : catégories fonctionnelles et choix

On rejettera ici le terme inapproprié d'offrande, puisqu'il s'agit de biens personnels du défunt, et non de biens offerts par son entourage et qui constitueraient pour lui une perte.

Les céramiques des tombes se classent en deux catégories fonctionnelles : le mobilier funéraire accompagnant le défunt ; le contenant des restes du défunt, urne pour les incinérations, jarre pour quelques rares inhumations. Pour le premier cas, il est clair que les vases, tels qu'ils nous parviennent, ne sont pour certains que les contenants de produits disparus alimentaires solides ou liquides, voire de substances diverses tels qu'onguents, baumes ou parfums, pour d'autres une vaisselle destinée à la consommation de nourriture dans l'autre monde. Ils n'ont pas fait l'objet de choix particuliers ; même lorsqu'ils sont de belle qualité et très décorés, on peut trouver les équivalents dans les habitats : par exemple, à Mailhac, dans l'Aude, les vases à bandes de signes se retrouvent tant sur le site de hauteur du Cayla que dans la nécropole du Moulin à son pied (Louis et Taffanel, 1955 ; Taffanel et Janin, 1998).

La principale, voire la seule différence notable entre les céramiques des sépultures et celles des habitats réside dans les choix volumétriques : les tombes ne contiennent que des vases de petite ou moyenne taille, y compris pour les vases de stockage qui peuvent s'y trouver déposés (ceux de très grande dimension en sont généralement exclus, pour des raisons qui

tiennent au volume disponible dans le sépulcre). Une exception à cette règle, d'ailleurs rare, concerne les tombes en jarre du Bronze ancien du sud de la France, pour lesquelles des récipients de taille assez grande pour pouvoir contenir le corps d'un défunt durent être choisis : la jarre de Canségala au Vernet, Haute-Garonne, qui contenait un corps de nourrisson, mesurait un peu plus de 50 cm de hauteur (Tchéremisinoff *et al.*, 2010).

Pour ce qui est des urnes funéraires, il en va de même : il s'agit de vases qu'on aurait pu trouver dans les habitats : l'exemple du val de Loire est à ce sujet éclairant (Cordier, 2009). Il n'existe donc pas de production spécifique pour les défunts (fig. 1). Tout au plus, dans certains cas, a-t-il été procédé à un choix de vases à l'aspect flatteur, plus ou moins richement décorés (*cf.* par ex. : Nicolas et Peake, 2010)<sup>1</sup>.

Le choix des vases se faisait par prélèvement dans la vaisselle de la maison, et pouvait, comme plus tard au cours des âges du Fer, comporter des vases déjà endommagés lors de leur usage quotidien (Charpy, 2007), mais aussi des vases de grande qualité à l'aspect flatteur. Dans quelques cas, on peut tenir ce dernier choix, lorsque leur qualité dépasse largement celle de la belle vaisselle courante, pour significatif du rang social du défunt : appartient certainement à cette catégorie l'urne cinéraire du petit tumulus de Sublaines, en Indre-et-Loire (Cordier, 2009, p. 531 s.), un exceptionnel vase peint en rouge et portant une bande de signes réalisés avec des lamelles d'étain comportant l'image d'un char attelé, autrement dit un vase porteur d'un complexe message à forte connotation symbolique (fig. 2). Ici, la procédure de la sépulture est emblématique du rang social : urne choisie, investissement en temps non négligeable pour la collectivité pour l'érection du tertre funéraire, mais... aucun mobilier conservé !

Certaines de ces tombes ne contenant pas d'objet en métal ni en autres matières valorisées éventuellement d'origine lointaine telles l'ambre ou des roches rares, ou ne possédant que des céramiques, une seule ou plusieurs, voire s'en trouvant dépourvues quand ce n'est pas même de tout mobilier conservé, purent contenir des biens hautement valorisés ou symboliques du rang social du défunt, mais qui, réalisés en matériaux périssables, disparurent, tels de précieux tissus ou des objets emblématiques en bois comme en arborent les chefs traditionnels de l'Afrique actuelle. Une tombe en apparence « pauvre », voire sans mobilier, n'est donc pas nécessairement celle d'une personne de peu, il peut d'ailleurs même s'agir d'un personnage de rang particulièrement éminent et au sommet de la pyramide sociale (Verger, 2005) ! On ne saurait plus voir dans l'apparente uniformité ou monotonie des tombes des cimetières en urnes la marque d'une société plus ou moins égalitaire, dans laquelle quelques rares objets, comme une épingle en bronze par-ci, par là, désignerait des personnes d'un rang à peine supérieur à la

moyenne : s'il en était besoin, des tombes riches, certaines à éléments de chars, ont depuis longtemps fait justice du mythe d'une société faiblement hiérarchisée (Gomez de Soto, 1984). On revient à ce propos à un questionnement fondamental : qui, pendant l'âge du Bronze (mais aussi pendant les âges du Fer) avait accès à une tombe (absence de tombe ne signifie pas absence de funérailles, comme le montre l'exemple de la Thaïlande actuelle : Pautreau et Mornais, 2005), et surtout, à une tombe susceptible d'affronter le temps ?

### La céramique dans les espaces cultuels

Dans les sociétés traditionnelles, le cultuel *lato sensu* imprègne l'ensemble des activités (Fogelin, 2007). Ainsi que l'écrit Peter Wells, « the acquisition, storage, preparation, serving, and consumption of food and drink are social activities, involving the participation of different members of a group, whether nuclear family or larger community in » traditional societies « all of these activities are accompanied by practices that we today call rituals or ceremonies, but that in the past were simply the ways that things were done. The act of using objects in socially significant events, including everyday meals as well as feasts and other celebrations, imbues them with special significance » (Wells, 2010, p. 202). Autrement dit, la charge symbolique des objets du quotidien, sauf si ceux-ci demeurent « en situation » nous parviennent dans des conditions particulièrement remarquables, nous reste-t-elle inaccessible. La reconnaissance des céramiques des lieux plus spécifiquement cultuels se heurte à une difficulté majeure : l'identification même de ces lieux. Sans compter les possibles espaces à vocation cultuelle au sein de lieux à caractère profane, comme ceux que l'ethnologie des populations actuelles peut nous faire connaître mais qui deviendront inmanquablement anonymes après le passage du temps (Durand, 1991).

De fait, les espaces dont la définition comme lieu à stricte vocation cultuelle est certaine sont rares (Schauer [éd.], 1996 ; Harding, 2000, p. 308 s.). A côté de rares constructions spécifiques ou lieux aménagés, ce seront essentiellement des espaces naturels, tels que grottes ou milieux humides, cours d'eau, eaux stagnantes, marais ou tourbières.

### Les dépôts dans les cavités naturelles

Les dépôts à caractère cultuel dans les grottes et autres cavités naturelles telles que failles, puits naturels, etc. mettent en œuvre des artefacts de natures très diverses, métal, qui peut être

organisé à la façon des dépôts terrestres, céramiques, objets en matières rares. Nous renverrons à ce sujet à la pertinente synthèse de Peter Schauer (1981). Le phénomène se poursuivra tard, traversera l'âge du Fer et durera encore pendant la période impériale romaine, périodes pour lesquelles les exemples ne manquent pas dans les régions karstiques, par exemple dans le causse de l'Aveyron (Vidal *et al.*, 2000) ou en Angoumois (Gomez de Soto et Boulestin, 1996, p. 106-107 ; Ducongé et Gomez de Soto, 2007).

Interpréter l'ensemble des trouvailles des cavités souterraines comme autant de manifestations culturelles est une hypothèse réductrice (Manem, 2010) : les grottes, dans de nombreuses cultures, ont fait l'objet d'utilisations de natures diverses, parfois concomitantes, dont certaines fort banalement domestiques, comme le démontrent, parmi d'autres, les données acquises en France du Sud-Est (Vital, 19 p. 245 s.). Une évidence que rappelle A. F. Harding : « There is also evidence for domestic occupation in some instances, with no indication of symbolic significance [...] caves do, after all, provide shelter » (Harding, 2000, p. 317). Autrement dit, certaines grottes furent choisies pour des pratiques culturelles, mais pas d'autres : « While it is impossible to specify exactly what the significance of caves was, in other words why some caves were chosen for special depositions but not others » (Harding, 2000, p. 320). Les dépôts à caractère culturel ne pourront donc être identifiés que dans la mesure où leurs conditions de terrain se démarquent de celles d'un site classique d'habitat de plein air, ce dernier au sol de circulation, lorsqu'il est conservé, jonché de déchets de toutes sortes, tessons, restes osseux, petits objets en matière diverses dont en métal : ces conditions peuvent se trouver réunies dans une grotte, milieu conservateur dans lequel les sols de circulation sont souvent bien mieux conservés que sur les sites de plein air soumis à une forte érosion naturelle ou anthropique.

Des conditions particulières, telles que dépôt dans un emplacement d'accès difficile, mise en scène particulière comme dans une fissure ou au pied de stalagmites remarquables, choix d'objets n'obéissant pas à des considérations fonctionnelles, etc., peuvent seules autoriser l'hypothèse de dépôts à caractère culturel. Les exemples de tels sites sont nombreux dans les régions karstiques, et pour nous limiter à quelques cas particulièrement significatifs, citons, à titre d'exemple parmi d'autres : la grotte du Hasard à Tharax dans le Gard, dans laquelle les céramiques du Bronze final sont regroupées en lots en des points particuliers de la galerie (Roudil et Dedet, 1993) ; la grotte de la Fontanguillère à Rouffignac-de-Sigoulès en Dordogne, étroit conduit inhabitable dans lequel coule un ruisseau souterrain dont les étroites berges et le lit reçurent du Chalcolithique au Bronze final IIIa de nombreux apports de restes humains, d'objets de métal et de céramiques (Chevillot, 1989, t. 1, p. 176 et t. 2, pl. 289 s.) ;

la grotte de Rouffignac à Rouffignac en Dordogne, avec des dépôts de tessons du Bronze ancien et/ou moyen sous des dalles de calcaire fautiveusement interprétés comme des sépultures à incinération (Barrière, 1974) ; le dépôt complexe de la grotte de l'Ammonite à Vilhonneur en Charente, comportant une tasse et son support annulaire associés à un poignard en bronze, une canine de canidé et une pépite d'or, dissimulé dans une minuscule salle accessible seulement après une longue reptation (Gomez de Soto, 1995, p. 244-245) ; la grotte inférieure des Duffaits à La Rochette, dans le même département, utilisée pendant la phase ancienne et probablement une partie de la phase récente du Bronze moyen, qui comportait une nécropole disposée dans des galeries s'ouvrant sur deux petites salles contigües interprétées comme lieu de culte, accessibles par une longue diaclase (Gomez de Soto, 1995, p. 233).

Les céramiques livrées par tous ces sites, comme par les autres auxquels la même fonction peut être attribuée, n'offre pas de différence notable avec celle des habitats contemporains, si ce n'est, comme dans les contextes funéraires, le choix essentiellement de récipients de taille petite ou moyenne, pour d'évidentes raisons pratiques (fig. 3). En Périgord, la comparaison entre les céramiques du style RSFO du Bronze final IIb-IIIa des dépôts culturels de la grotte de la Fontanguillière et de l'habitat de la Roque Saint-Christophe (Chevillot, 1989), pour nous limiter à ce seul exemple, est particulièrement éclairante. Les céramiques du style RSFO de la grotte de Han-sur-Lesse, dans la province de Namur en Belgique (Leclercq, 2010), conduisent au même constat.

### Les dépôts dans les eaux et autres milieux

Les milieux humides livrent de nombreux objets métalliques sélectionnés, et certains, comme les épées, ne se retrouvent pratiquement jamais intacts dans les dépôts terrestres (Bradley, 1990 ; Briard, 2001 ; Mélin, 2011). Les céramiques abondent dans les cours d'eau (fig. 1), mais le plus souvent sous forme de tessons dans lesquels il serait assez hasardeux de vouloir distinguer des apports à caractère culturel : si évidemment certains peuvent effectivement correspondre à de tels apports, il est à peu près impossible de les distinguer des matériaux arrachés à des habitats de berge érodés ou détruits, avec lesquels on ne note pas de différence (fig. 1). Cette seconde hypothèse, la plus souvent probable, se trouve corroborée par un exemple comme celui du Gué des Piles à Châlons-sur-Saône (Bonnamour, 1989).

Les ensembles à enclos fossoyés, apparus avec les Campaniformes, se multiplieront tout au long de l'âge du Bronze et des âges du Fer. Ils restent d'interprétation malaisée, certainement différente selon les cas et/ou d'une région à l'autre. Si certaines structures livrent des

sépultures, beaucoup n'en donnent pas et l'on ne manque pas d'arguments pour estimer que certaines au moins de ces dernières revêtaient un caractère cultuel (Gomez de Soto *et al.*, 2009). Mais là encore, les céramiques restent analogues à celles des habitats.

La mise en parallèle de l'espace présumé cultuel et de l'espace domestique de l'âge du Bronze de Nez Notariou dans l'île d'Ouessant conduit au même constat. La seule différence notable réside en la dimension des récipients : les grands vases de stockage nombreux sur l'habitat sont à peu près exclus de l'aire culturelle (Le Bihan et Villard, 2011).

## Conclusion

Céramiques des tombes et des espaces culturels, céramiques des habitats, peu de différences, si ce n'est dans les choix des récipients : sélection sur des critères de taille et de qualité d'un côté ; vases de qualité et tout-venant, récipients de grandes ou très grandes dimensions de l'autre. Cette partielle homogénéité d'un contexte à l'autre exclut à peu près certainement toute production spécifique pour les défunts et les entités divines, y compris de récipients de très belle qualité chargés de messages graphiques qui à la fin de l'âge du Bronze se retrouvent dans tous les types de sites (Gomez de Soto, 2003).

Pourtant, il exista aussi une production de biens personnels luxueux emblématiques de l'élite sociale, mais ces derniers, qui ne sont pas des céramiques, se trouveront généralement exclus des tombes : la tombe galloise du Bronze moyen de Mold, au défunt revêtu d'une extraordinaire cape en or, est une exception, mais qui poursuit et achève la tradition des sépultures du Bronze ancien de la culture du Wessex et de leurs parentes des tumulus d'Armorique. En France, pendant le Bronze final, ces biens valorisés seront spécifiquement masculins tels qu'armes défensives, casques, cuirasses et cnémides, ou féminins tels que ceintures articulées à pendeloques. A défaut d'accompagner leurs propriétaires dans les tombes, ils se trouveront en revanche enfouis sous forme de dépôts personnels qui, affichant le rang éminent de leurs détenteurs, se différencieront des dépôts courants d'objets de bronze variés au caractère plus collectif (Verger, 1998). Ainsi, l'ensemble du Theil à Billy dans le Loir-et-Cher (Bourgeois, 1875 ; Cordier, 2010, p. 471 s.), évoqué *supra*, ne saurait être interprété comme une sépulture dont les restes osseux auraient disparu, mais bien comme un double dépôt, de concert masculin (casque, moule de fondeur, outils de bronze) et féminin (ceinture articulée, appliques en feuille d'or, fusaïole et probablement perles diverses). La céramique accompagnant l'ensemble, de type courant sur les habitats contemporains, semblerait, elle, de genre moins nettement défini (fig. 4).

De même, les pratiques cultuelles nécessitèrent-elles aussi une production spécifique, ornements et vaisselles en métal précieux, tels les lunules du Bronze ancien, les « cônes » et gobelets du Bronze moyen ou les tasses du Bronze final, alors même que les céramiques déposées dans les espaces culturels n'affichaient pas de caractères particuliers. Ou ceux-ci nous sont devenus inconnaissables...

---

<sup>i</sup> Pour les tombes ne contenant que des tessons, il faut faire la part des dépôts symboliques - éventuellement des fragments de la vaisselle brisée du banquet de funérailles, ou manifestation de la pratique de la *pars pro toto* - et des apports accidentels parvenus dans la tombe avec les terres de comblement, ces derniers évidemment non significatifs [; la distinction des uns et des autres paraît en général délicate, voire impossible].